

## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 OCTOBRE 2010**

L'an deux mil dix, le jeudi vingt et un octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle annexe à la mairie, sous la présidence de Monsieur LE BARRON Gérard, Maire.

**Présents** : LE BARRON Gérard, ROBILLARD Franck, IMBEAUD Isabelle, DUHAMEL Pascal, PAQUET Jean-Pierre, LE ROUX Sylviane, MANOURY Yolande, DURAND Jean-Paul, CHAPRON Gaëtan, ARMAND Gilles, DUREL Benoît, CATTANEO Brigitte, LORGERIE Nelly.

**Procurations** : de Mr LALLOUET Patrick à Mr DUHAMEL Pascal  
De Mr MONCEL Michel à Mr LE BARRON Gérard

**Absents** : //

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

Mr Paquet est nommé secrétaire de séance.

### **Ajout d'un point à l'ordre du jour : Délibération 48/2010**

Avant l'ouverture de la séance, Mr le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Projet d'acquisition, par la commune, d'une Licence IV d'un ancien commerçant de la commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte.

### **Licence IV : projet d'acquisition par la commune : Délibération 49/2010**

Mr le Maire expose que suite à la fermeture pour cessation d'activité du bar restaurant « L'Escapade », la propriétaire a proposé de céder à titre onéreux la Licence IV à la commune. Mr le Maire expose que compte tenu du projet de développement de la voie verte par le Conseil général, cette acquisition pourrait être intéressante pour la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 3 abstentions et 12 voix pour,

- se prononce favorable à cette acquisition et autorise le Maire à demander le prix d'acquisition de la licence.

### **Présentation du rapport sur le prix et la qualité de l'eau – Année 2009 : Délibération 50/2010**

Mr Durel Benoît, conseiller municipal et délégué au SIAEP de Louvigny présente le rapport 2009.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport.

### **Augmentation de la durée hebdomadaire de 2 agents affectés à la cantine : Délibération 51/2010**

Mme Cattaneo, conseillère municipale, informe qu'il y a en moyenne 25 enfants de maternelles de plus par rapport à l'année dernière.

Elle propose de porter la durée hebdomadaire, à compter du 1<sup>er</sup> octobre, de :

- Mme MENOYOT Monique à 15.61/35ème au lieu de 14.81/35ème
- Mme ANDRÉ Sandrine à 10.03/35ème au lieu de 9.23/35ème

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte.

### **Projet de convention avec la Bibliothèque Départementale de Prêt : Délibération 52/2010**

Mr le Maire rend compte d'une réunion avec Mme DODEMAN, Directrice Adjointe de la B.D.P, au sujet du fonctionnement de la bibliothèque municipale.

Afin que les bibliothèques municipales puissent continuer à bénéficier des services délivrés par la BDP, il est nécessaire de signer une convention entre la commune et la BDP.

3 conventions sont proposées aux communes. Mr Le Maire donne lecture des différents critères d'éligibilité.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir la convention n°2 dont les critères et les services correspondent à la commune :

<b>Convention</b>	<b>Critères éligibilités</b>	<b>Services délivrés par la BDP</b>
<b>2</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Surface &gt;= 0.04m2/habitant ou égale à 25 m2</li><li>- Ouverture hebdo &gt;= 4h</li><li>- Budget achat livres/revues : &gt;= 1.50 €/habitant</li><li>- Bibliothécaire salarié bénévole formé</li><li>- Connexion internet</li><li>- Adresse électronique</li><li>- Dans les 3 ans à compter de la signature de la convention, posséder un logiciel compatible avec le système de la BDP</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Prêt d'un minimum de 800 ouvrages</li><li>- Accès aux formations proposées par la BDP</li><li>- Service de réservation d'ouvrages à la demande</li><li>- Livraison mensuelle</li><li>- Assistance &amp; partenariat pour l'animation</li><li>- Service personnalisé de conseils et d'assistance</li></ul>

### **Désignation d'un correspondant C.R.I.S.E ERDF : Délibération 53/2010**

Mr le Maire expose que ERDF souhaite mettre en place un réseau de correspondants C.R.I.S.E (Correspondants Réseaux Intempéries pour la Sécurité Publique) en vue de renforcer les échanges en cas d'incident sur les réseaux électriques.

Mr Le Barron demande si des membres se portent volontaires pour être correspondants.

Mr Paquet, 1<sup>er</sup> adjoint, propose d'être correspondant et Mr Chapron, conseiller municipal, propose de suppléer Mr Paquet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte.

### **Partenariat « des pas pour Léah » : Délibération 54/2010**

Mr Robillard présente la manifestation « Des Pas pour Léah ». Elle est organisée par l'association « Nature & Jogging » au profit d'une petite fille Léah, victime d'un accident vasculaire cérébral survenu au mois de mars. L'intégralité des bénéfices servira à financer son séjour en classe de neige et notamment la pratique du ski avec du matériel adapté. Mr Robillard précise que l'association a prévu d'offrir une médaille aux enfants participant à la course (coût des médailles : 229 €) et un goûter (environ 250 €). Un service médical agréé par la Préfecture doit également être présent lors de la manifestation. (coût environ 140 €).

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité,

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 650 € à l'association « Nature & Jogging » dans le cadre de cette manifestation.

### **Actualisation du tarif de la redevance assainissement – année 2011 : Délibération 55/2010**

Mr Le Marie rappelle le tarif actuel : 1.15 € H.T/m<sup>3</sup>. Il propose de réviser ce montant. Il est exposé que compte tenu des travaux d'investissements qui vont être engagés en 2011 pour la restructuration de la station d'épuration, il convient d'augmenter cette taxe.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité :

- De porter la taxe à 1.45 € H.T/m<sup>3</sup> à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

### **Commission « Cadre de vie » : changement et compte rendu : Délibération 56/2010**

Mr le Maire informe que compte tenu du manque de disponibilité de Mr Lallouet et compte tenu des difficultés pour réunir la commission « Cadre de Vie » une fois par mois, Mr Le Maire propose de nommer :

- Mr Duhamel, Président de la commission à la place de Mr Lallouet
- Mr Le Barron et Mr Paquet Vice Présidents

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte.

Mr Duhamel, nouveau président, rend compte de la réunion en date du 09 octobre. Il a été fait le point sur les déclarations d'achèvement de travaux et de conformité.

Le projet d'association des jardiniers a été évoqué. Il s'agirait de créer une association de bénévoles pour le conseil et le fleurissement de la commune et le projet d'aménagement du parc.

Concernant les plantations dans le lotissement du Moulin à Voide, une réunion de travail a eu lieu lundi 19/10. Une réflexion sur l'aménagement idéal c'est-à-dire avec prise en compte de la sécurité est engagée. Différentes entreprises de paysagistes vont être contactées pour réalisation de devis. Dès que le projet sera chiffré, celui-ci sera présenté aux riverains du lotissement.

### **Lettres d'intention d'acquisition de terrains pour le projet de piste cyclable entre Feuguerolles et Bully :**

Mr le Maire rend compte d'une réunion avec les propriétaires des parcelles concernées pour le projet de piste cyclable entre Feuguerolles et Bully.

Mr le Maire propose d'adresser un courrier aux 3 propriétaires des parcelles pour leur faire une proposition d'acquisition au prix de 8 € le m<sup>2</sup> ou une proposition d'échange.

Le Conseil Municipal, accepte.

### **Compte rendu de la commission « animation, informations » :**

Pour les décorations de Noël, les couleurs choisies sont le bleu et le blanc. Les grands axes et les lotissements seront décorés en priorité. Des sapins seront également installés.

Le planning des manifestations pour l'année 2011 se met progressivement en place.

Le repas des Aînés aura lieu le dimanche 27 mars au moulin de Bully.

Le conseil municipal présentera ses voeux à la population le samedi 08 janvier à 11h30.

### **Questions diverses :**

#### **1. Lotissement des Tourelles : mise en place de ralentisseurs**

Mr Le Maire propose que la commission « Cadre de vie » se rende sur place afin d'examiner les éventuelles possibilités d'aménagement pour réduire la vitesse dans ce lotissement et sécuriser l'entrée du lotissement. Il est fait remarquer que les panneaux « 30 » mis en place dans le lotissement « le diapason » n'ont pas apporté d'amélioration. Le problème pour ce lotissement sera également étudié.

#### **2. Association pour la rénovation de l'église de Bully :**

Mr le Maire présente un article de presse adressé Mr de Sainte Maire. Il précise que les associations de sauvegarde du patrimoine perçoivent plus de subvention par le Conseil Général et le Fondation du patrimoine de Basse Normandie que les communes (ex : pour 1 € de don, la fondation donne 1 € et le Conseil Général 2 €).

3. Projet de convention avec le COFB :

Lors de l'assemblée générale du COFB, il a été indiqué qu'il n'existe pas de convention entre cette association et la commune quant à l'utilisation des courts de tennis extérieur appartenant à la commune et utilisés par le COFB. Mr Robillard et Mme Lorgerie travaillent conjointement sur l'élaboration d'une convention.

4. CIDEX :

Mr le Barron a rencontré le responsable de la tournée des facteurs de la poste de May/Orne qui souhaite installer des Cidex (boîtes aux lettres regroupées) dans le lotissement du Grand Clos au niveau des pavillons locatifs (lots 14 à17) et au lotissement « la Bruyère ». Le Conseil Municipal se montre défavorable à la requête de la poste.

N'ayant plus de questions, la séance est levée à 23h25.